

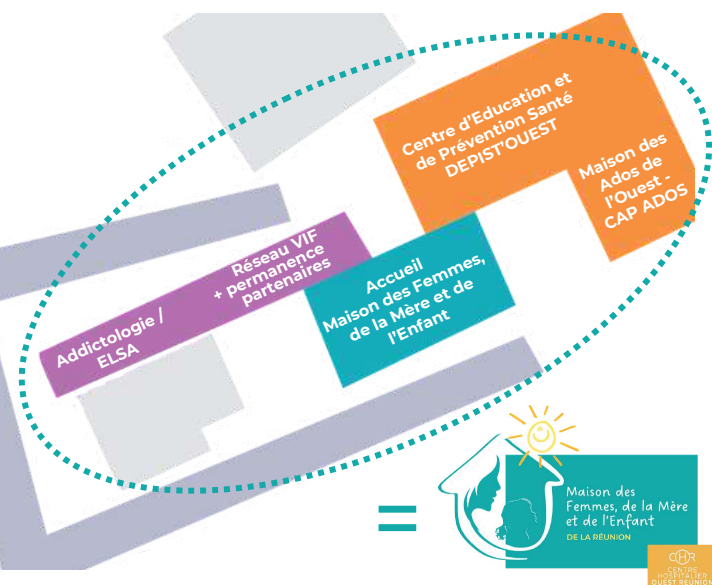
UN DISPOSITIF REGIONAL DECLINE PAR SECTEUR



La lutte contre les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales est une priorité nationale de santé publique. Suite au Grenelle des violences

conjugales de 2019, le Ministère des Solidarités et de la Santé promeut le financement de dispositifs dédiés à la prise en charge des femmes victimes de violences au sein de structures hospitalières. A la Réunion, les enfants victimes sont intégrés dans ce dispositif de prise en charge.

L'objectif principal est de **proposer une structure d'accueil** (sans hébergement) et **d'accompagnement global** dédiée aux **femmes et aux enfants victimes de violences** dans le secteur **Ouest** de l'île. La MFME de l'Ouest regroupe les structures suivantes :



Le dispositif est géré au Nord et au Sud par le CHU de La Réunion et à l'Est par le GHER.

CHOR
CENTRE HOSPITALIER
OUEST REUNION

Maison des Femmes, de la Mère et de l'Enfant

**Horaires et jours d'ouverture
du secrétariat :**

du lundi au vendredi
de 8h30 à 16h00

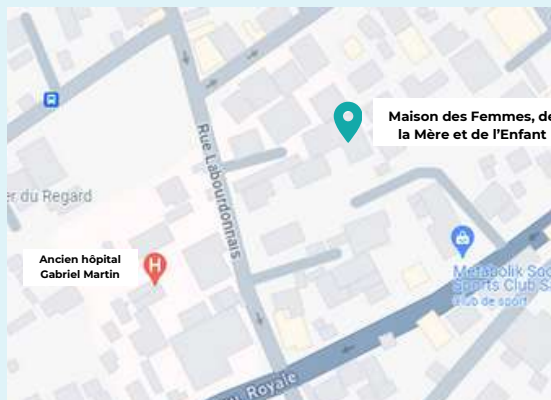
En dehors des horaires d'ouverture, les situations relevant d'une prise en charge en urgence sont à adresser au service des urgences du CHOR, en lien avec la médecine légale.



ANTENNE OUEST
0 800 008 708
N°Vert - appel gratuit



29 rue Labourdonnais
97460 Saint-Paul
(en face de l'ex hôpital Gabriel Martin)



Visionner
le film de présentation



Maison des
Femmes, de la Mère
et de l'Enfant
DE LA RÉUNION

CHOR
CENTRE
HOSPITALIER
OUEST REUNION

ANTENNE OUEST
0 800 008 708
N°Vert - appel gratuit

Pour appeler :

*in numéro pou pranswin bann
viktim i subi la violans*

Direction Générale / Secrétaire Général / Communication / Pôle PHE / MCM/ME/23/01/2024



Cet équipement du CHOR a été réalisé avec le concours financier de l'ARS La Réunion et du Conseil Régional.



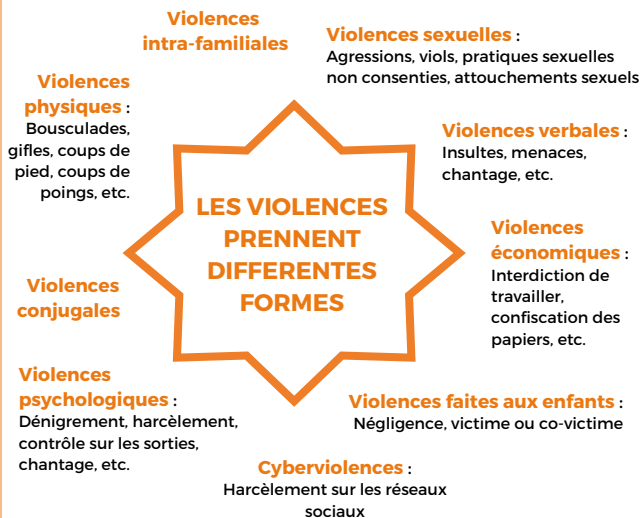
VOUS ÊTES OU AVEZ ÉTÉ VICTIME DE VIOLENCES ?

La Maison des Femmes, de la Mère et de l'Enfant vous accueille et fait le lien avec les professionnels de premier recours.

La Maison des Femmes, de la Mère et de l'Enfant est un lieu d'accueil et de prise en charge pour :

- **Toutes les femmes en situation de violences physiques, psychiques et/ou sexuelles (y compris sexistes)** sans condition d'âge, de statut social, de couverture sociale, de nationalité, en portant une attention particulière aux situations de grande précarité et de vulnérabilité, intégrant le handicap.
- **Tous les enfants et adolescents** suspectés ou avérés victimes directes ou indirectes de toutes formes de violences.

LES FORMES DE VIOLENCE



UNE MISSION D'ACCUEIL ET DE COORDINATION

Il s'agit d'une structure de référence de prise en charge des femmes et des enfants victimes de violences. A ce titre, elle a vocation à répondre à une triple mission :



ACCUEILLIR ET PRENDRE SOIN

EVALUER ET ORIENTER

ACCOMPAGNER



UNE ORIENTATION AVEC CONSENTEMENT

L'orientation d'une victime peut se faire :

- soit **par un professionnel** (ville ou hôpital)
- soit **par une association**
- soit **par la victime elle-même** ou en se rendant directement à la Maison des Femmes, de la Mère et de l'Enfant.

Un seul numéro de téléphone :



ANTENNE OUEST
0 800 008 708
N°Vert - appel gratuit

Un premier rendez-vous sera alors fixé.



UN LIEU DE COORDINATION DE LA PRISE EN CHARGE

Cette Maison des Femmes, de la Mère et de l'Enfant, **bien identifiée pour les victimes**, regroupe tous les professionnels, qui exercent en pluridisciplinarité pour coordonner leur parcours de prise en charge : médicale, psychologique, sociale, juridique, réinsertion socio-professionnelle, etc.

Après orientation d'une victime dans le dispositif, toute la prise en charge coordonnée s'appuie sur un réseau de partenaires.

